

Au quotidien - Bug #6248

Problèmes téléformulaire ...

06 janvier 2015 14:16 - LUDOVIC RONZE

Statut:	Fermé	Début:	06 janvier 2015
Priorité:	Haut	Echéance:	
Assigné à:	Victor Claudet	% réalisé:	0%
Catégorie:	Client	Temps estimé:	0:00 heure
Version cible:		Planning:	
Patch proposed:	Non		
Description			
Bonjour,			
Démarche en ligne : le courrier d'accompagnement des demandes d'actes ne s'édite plus. Depuis le 22 décembre dernier.			
Pourrait on également faire une purge des demandes qui a ce jour sont conservées au delà du délai légal.			
Merci,			
Si besoin vous pouvez me joindre au 06 34 21 19 83			
Cordialement,			
Ludovic Ronze.			

Historique

#1 - 06 janvier 2015 14:21 - Pierre Cros

Victor est en formation aujourd'hui et ne va pas pouvoir vous répondre immédiatement, mais j'échange avec lui sur le sujet dès que possible.
Cordialement,

#2 - 06 janvier 2015 14:35 - LUDOVIC RONZE

Ok très bien,

Merci

#3 - 06 janvier 2015 14:50 - Frédéric Péters

Dans une mise à jour récente l'action de création de document a en effet été modifiée pour permettre de la restreindre à certains rôles, c'est cela qui a amené le soucis ici. Je viens d'adapter le workflow (<https://echirolles.au-quotidien.com/admin/workflows/1/>) pour préciser que l'action était accessible aux destinataires du formulaire, est-ce bien correct ?

#4 - 06 janvier 2015 15:21 - LUDOVIC RONZE

oui ok c'est bon cela fonctionne le courrier s'édite bien. Merci pour votre intervention.

Autrement concernant les purges comment cela fonctionne ? On passe par vos services on peut le faire nous même ? En fait auparavant c'était madame Anne Francou qui gérait le dossier. Elle a quitté la ville et donc nous n'avons pas tous les éléments.

Merci,
Cordialement.

Ludovic Ronze
Ville d'Echirolles
Service des Systemes d'Information et Téléphonie
Suivi de projets et interventions
Tél : 04 76 20 56 79 Fax : 04 76 20 49 52
Mobile : 06 34 21 19 83
l.ronze@ville-echirolles.fr

Pour respecter l'environnement, n'imprimez ce mail, que si vraiment nécessaire

Le 06/01/2015 14:50, redmine@entrouvert.com a écrit :

La demande [#6248](#) a été mise à jour par Frédéric Péters.

Dans une mise à jour récente l'action de création de document a en effet été modifiée pour permettre de la restreindre à certains rôles, c'est cela qui a amené le soucis ici. Je viens d'adapter le workflow (<https://echirolles.au-quotidien.com/admin/workflows/1/>) pour préciser que l'action était accessible aux destinataires du formulaire, est-ce bien correct ?

Bug [#6248](#): Problèmes téléformulaire ...
<https://dev.entrouvert.org/issues/6248#change-23521>

- Auteur: LUDOVIC RONZE
- Statut: New
- Priorité: Haut
- Assigné à: Victor Claudet
- Catégorie: Client
- Version cible: Mise en ligne
- Patch proposed: Non

Bonjour,

Démarche en ligne : le courrier d'accompagnement des demandes d'actes ne s'édite plus. Depuis le 22 décembre dernier.

Pourrait on également faire une purge des demandes qui à ce jour sont conservées au delà du délai légal.

Merci,

Si besoin vous pouvez me joindre au 06 34 21 19 83

Cordialement,

Ludovic Ronze.

#5 - 06 janvier 2015 16:55 - Pierre Cros

Autrement concernant les purges comment cela fonctionne ?

Si votre soucis (légitime) est de respecter le délais légal, vous pouvez anonymiser les demandes : dans l'interface d'administration, quand vous vous trouvez sur un formulaire vous avez un lien pour ça sur la droite. Une demande anonymisée peut-être conservée ad vitam (utile pour les statistiques).

Vous choisissez alors la date à partir de laquelle vous anonymisez les demandes et les statuts concernés (uniquement les demandes traitées généralement : on ne va pas anonymiser des demandes en cours).

Par ailleurs je vous signale l'existence du nouveau réseau social/site d'entraide/site de partage de formulaires et de workflows/site de demande de fonctionnalités sur lequel les utilisateurs de nos solutions posent leurs questions :
<https://bistro.entrouvert.com>

#6 - 07 janvier 2015 10:43 - LUDOVIC RONZE

Bonjour,

Mon soucis n'est pas tant de respecter le délai légal mais apparemment le fait qu'il n'y ai pas de purge alourdi le chargement des pages et de se fait le traitement des dossiers.

Cordialement,

Ludovic Ronze
Ville d'Echirolles
Service des Systemes d'Information et Téléphonie
Suivi de projets et interventions

Tél : 04 76 20 56 79 Fax : 04 76 20 49 52
Mobile : 06 34 21 19 83
Lronze@ville-echirolles.fr

Pour respecter l'environnement, n'imprimez ce mail, que si vraiment nécessaire

Le 06/01/2015 16:55, redmine@entrouvert.com a écrit :

La demande [#6248](#) a été mise à jour par Pierre Cros.

Autrement concernant les purges comment cela fonctionne ?

Si votre soucis (légitime) est de respecter le délais légal, vous pouvez anonymiser les demandes : dans l'interface d'administration, quand vous vous trouvez sur un formulaire vous avez un lien pour ça sur la droite. Une demande anonymisée peut-être conservée ad vitam (utile pour les statistiques).

Vous choisissez alors la date à partir de laquelle vous anonymisez les demandes et les statuts concernés (uniquement les demandes traitées généralement : on ne va pas anonymiser des demandes en cours).

Par ailleurs je vous signale l'existence du nouveau réseau social/site d'entraide/site de partage de formulaires et de workflows/site de demande de fonctionnalités sur lequel les utilisateurs de nos solutions posent leurs questions :
<https://bistro.entrouvert.com>

Bug [#6248](#): Problèmes téléformulaire ...
<https://dev.entrouvert.org/issues/6248#change-23529>

- Auteur: LUDOVIC RONZE
- Statut: New
- Priorité: Haut
- Assigné à: Victor Claudet
- Catégorie: Client
- Version cible: Mise en ligne
- Patch proposed: Non

Bonjour,

Démarche en ligne : le courrier d'accompagnement des demandes d'actes ne s'édite plus. Depuis le 22 décembre dernier.

Pourrait on également faire une purge des demandes qui a ce jour sont conservées au delà du délai légal.

Merci,

Si besoin vous pouvez me joindre au 06 34 21 19 83

Cordialement,

Ludovic Ronze.

#7 - 07 janvier 2015 10:56 - Pierre Cros

Alors il vous faut utiliser le lien d'archivage (au même endroit que le lien anonymisation), qui va permettre le nettoyage que vous souhaitez.

Et il faudra sans doute à un moment envisager un passage à la version SQL de notre solution pour éviter ces ralentissements.

#8 - 07 janvier 2015 11:47 - LUDOVIC RONZE

Pourquoi ? Quel est le fonctionnement aujourd'hui ?

Ludovic Ronze
Ville d'Echirolles
Service des Systemes d'Information et Téléphonie
Suivi de projets et interventions
Tél : 04 76 20 56 79 Fax : 04 76 20 49 52
Mobile : 06 34 21 19 83

l.ronze@ville-echirolles.fr

Pour respecter l'environnement, n'imprimez ce mail, que si vraiment nécessaire

Le 07/01/2015 10:56, redmine@entrouvert.com a écrit :

La demande [#6248](#) a été mise à jour par Pierre Cros.

Alors il vous faut utiliser le lien d'archivage (au même endroit que le lien anonymisation), qui va permettre le nettoyage que vous souhaitez.

Et il faudra sans doute à un moment envisager un passage à la version SQL de notre solution pour éviter ces ralentissements.

Bug [#6248](#): Problèmes téléformulaire ...

<https://dev.entrouvert.org/issues/6248#change-23560>

- Auteur: LUDOVIC RONZE
- Statut: New
- Priorité: Haut
- Assigné à: Victor Claudet
- Catégorie: Client
- Version cible: Mise en ligne
- Patch proposed: Non

Bonjour,

Démarche en ligne : le courrier d'accompagnement des demandes d'actes ne s'édite plus. Depuis le 22 décembre dernier.

Pourrait on également faire une purge des demandes qui a ce jour sont conservées au delà du délai légal.

Merci,

Si besoin vous pouvez me joindre au 06 34 21 19 83

Cordialement,

Ludovic Ronze.

#9 - 07 janvier 2015 11:54 - Pierre Cros

Le système fonctionne avec des fichiers plats. Ce qui est parfait pour des volumétries peu importe mais qui commence à montrer ses limites en ce qui vous concerne.

#10 - 08 janvier 2015 10:40 - LUDOVIC RONZE

Ah oui, et qu'est ce que cela impliquera de passer en SQL (Financièrement et d'un point de vu utilisation ...)

Merci,
Cordialement.

Ludovic Ronze
Ville d'Echirolles
Service des Systemes d'Information et Téléphonie
Suivi de projets et interventions
Tél : 04 76 20 56 79 Fax : 04 76 20 49 52
Mobile : 06 34 21 19 83
l.ronze@ville-echirolles.fr

Pour respecter l'environnement, n'imprimez ce mail, que si vraiment nécessaire

Le 07/01/2015 11:54, redmine@entrouvert.com a écrit :

La demande [#6248](#) a été mise à jour par Pierre Cros.

Le système fonctionne avec des fichiers plats. Ce qui est parfait pour des volumétries peu importe mais qui commence à montrer ses limites en ce qui vous concerne.

Bug #6248: Problèmes téléformulaire ...
<https://dev.entrouvert.org/issues/6248#change-23569>

- Auteur: LUDOVIC RONZE
- Statut: New
- Priorité: Haut
- Assigné à: Victor Claudet
- Catégorie: Client
- Version cible: Mise en ligne
- Patch proposed: Non

Bonjour,

Démarche en ligne : le courrier d'accompagnement des demandes d'actes ne s'édite plus. Depuis le 22 décembre dernier.

Pourrait on également faire une purge des demandes qui a ce jour sont conservées au delà du délai légal.

Merci,

Si besoin vous pouvez me joindre au 06 34 21 19 83

Cordialement,

Ludovic Ronze.

#11 - 13 janvier 2015 08:25 - Victor Claudet

- Statut changé de Nouveau à Fermé

Le souci d'édition à été résolu et une purge des anciennes demandes a été effectuée le 09/01/2015.

Je clos la demande.

#12 - 26 août 2015 16:52 - Thomas Noël

- Version cible 32 supprimé